

ABONNEMENT.

30 fr.
16
8
35 fr.
18
10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

20 c.
30
75

RESERVES SONT FAITES
du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 6 OCTOBRE 1884.

Chronique générale.

On dresse à l'avance le tableau de travail
de la Chambre. Telle semaine pour les cré-
dits de Chine, telle autre pour l'armée colo-
niale, celle-ci pour la réforme électorale du
Sénat, celle-là enfin pour le budget, « dont
la discussion cette année doit être sérieuse
et approfondie » — les discussions précédentes
n'étaient donc ni sérieuses ni approfondies ? — et on doit conséquemment
commencer de très-bonne heure.

Voilà un menu très-suffisant pour la ses-
sion extraordinaire. Nous le croyons même
un peu chargé, car les maîtres d'hôtel par-
lementaires oublient les hors-d'œuvre obli-
gatoires de toute réunion de ce genre. Les
questions, les interpellations, les cris, les
empoignades, etc.

Ainsi l'on parle déjà de plusieurs inter-
pellations sur l'Egypte (convention); sur la
crise lyonnaise, sur le Tonkin; M. Barodet
n'a pas non plus dit son dernier mot et se
propose de déposer, de concert avec son ami
Acherd, une proposition de résolution ten-
dant à une nouvelle révision des lois consti-
tutionnelles. Somme toute, pour faire place
à ces hors-d'œuvre, il faudra très-probablement
restreindre un peu le menu primitif. Sur
quoi porteront les suppressions? On
peut aisément être prophète; elles porte-
ront comme toujours sur ces discussions
stériles et approfondies du budget.

Un journal nous a dit déjà que la commis-
sion ne sera pas prête avant le commence-
ment de novembre. Le budget sera renvoyé
à l'extrême et communiqué suivant la cou-
tume au Sénat dans les derniers jours de
décembre.

Nous sommes, cette fois, en possession
de dépêches sérieuses. L'amiral Courbet a
attaqué Kelung le 4<sup>er</sup> octobre pendant que

l'amiral Lespès attaquait Tamsui. Ces deux
points du littoral de Formose doivent nous
rendre maîtres du nord de l'île. Le premier
est déjà occupé en partie, ses forts de l'ouest
étant actuellement en notre pouvoir. Ceux
de l'est seront attaqués aujourd'hui. Il n'y a
pas à douter qu'ils subissent le même sort
que les autres.

Quant aux résultats obtenus à Tamsui par
l'amiral Lespès, ils ne sont pas encore con-
nus.

Au Tonkin, les opérations du général
Brière de l'Isle ne nous ont pas été moins
favorables. Sur l'avis que les troupes chi-
noises campées entre Long-Son et Bac-Lé
semblaient vouloir prendre l'offensive, le gé-
néral avait envoyé en reconnaissance, dans
la rivière de Lochnan, les trois canonnières
la Massue, le Mousqueton et la Carabine. Elles
y ont rencontré sur la rive 4,000 réguliers
chinois qui ont été mis en pleine déroute.
Nous avons malheureusement perdu, dans
cette rencontre, le lieutenant de vaisseau
Challier, commandant de la Massue. Le nom-
bre de nos blessés est de 31. Les pertes de
l'ennemi sont considérables, et les canon-
nières continuent à le poursuivre dans sa
retraite.

Au conseil des ministres, réuni samedi à
l'Élysée, sous sa présidence, M. Grévy a si-
gné le décret de convocation des Chambres
pour le 14 octobre, et approuvé le projet de
loi concernant l'organisation d'une armée
coloniale et de troupes spéciales d'Afrique.

D'après une dépêche télégraphique, on
commente beaucoup, à Londres, les nouvel-
les reçues samedi de Chine. L'occupation de
Kelung par l'amiral Courbet est considérée
par tout le monde comme l'indication que la
France est décidée à s'installer définitivement
dans toute la partie septentrionale de l'île,
entre Kelung et Tamsui.

Tous les soirs, entre 9 heures et minuit,
les boulevards retentissent de cris variés.

Au milieu des : « Voilà ce qui vient de pa-
raître, demandez le suicide de Sarah Ber-
nhardt, les amours du Pape, la misère des
femmes, par Fanny Montretout », et autres
cris plus ou moins sales ou pornographi-
ques, on entend retentir presque à chaque
pas cette annonce : « Demandez la grande
victoire de l'amiral Courbet, la prise de Ke-
lung, l'occupation de l'île Formose », etc.

Or, comme aucune de ces nouvelles n'est
exacte, les étrangers, qui sont assez nom-
breux à Paris en ce moment, sont en droit
de se dire : Que ces Français sont donc
sales et ridicules !

Il est vrai que le gouvernement aurait
assez mauvaise grâce à poursuivre les crieurs
du boulevard, puisque ce sont ses gagistes
qui alimentent et lâchent la plupart de ces
canards.

M. Blancsubé, député de Cochinchine,
vient de subir une grave et douloureuse opé-
ration, nécessitée par l'enveniment persis-
tant d'une plaie au front qui menaçait d'en-
vahir toute la figure.

C'est à la maison des Frères Saint-Jean-de-
Dieu, où il s'est fait transporter et d'où il est
actuellement en traitement, que M. Blanc-
subé a été opéré. L'opération a parfaitement
réussi, et l'état de M. Blancsubé est aussi sa-
tisfaisant que possible, a dit le malade aux
rédacteurs de la Nouvelle Presse qui ont fait
prendre de ses nouvelles.

M. Blancsubé a reconnu être parfaite-
ment soigné dans la maison des Frères de
Saint-Jean-de-Dieu, laquelle réunit toutes
les conditions désirables pour un établisse-
ment de ce genre.

C'est ce que nous a dit M. Blancsubé
lui-même.

Ce témoignage de satisfaction, dont nous
ne voulons pas mettre en doute la sincérité,
n'empêchera pas M. Blancsubé et ses amis
de demander, à l'occasion, la suppression des
établissements hospitaliers tenus par les re-
ligieux, et la laïcisation à outrance des hô-
pitaux.

On écrit de Grenoble au Salut public de
Lyon :

« La situation industrielle est aussi mau-
vaise à Grenoble qu'ailleurs. La ganterie
souffre beaucoup et les ouvriers gantiers réu-
nis en commission viennent de s'adresser
à la municipalité pour demander l'ouverture
de chantiers communaux.

On ouvrira des chantiers, on palliera
le mal pendant quelque temps, mais après ! »

Le nombre des décès cholériques s'amoin-
drit chaque jour dans nos départements
aussi bien qu'en Italie. A Naples, 47 décès
avant-hier, 22 à Gènes. C'est une grande
amélioration, mais on compte encore 5 nou-
veaux décès à Oran et 3 au lazaret de Bône.
Rien de plus inquiétant en Espagne.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 4 octobre.

Les dispositions sont absolument les mêmes que
celles de la veille. On discute les cours sur les ren-
tes et sur les valeurs pendant toute la durée de la
Bourse, pour arriver en clôture au même résultat
qu'hier.

On laisse le 3 0/0 à 78.30, l'amortissable à 79.65,
le 4 1/2 à 108.95.

La Banque de France se tient à 5,020.

L'action du Crédit Foncier figure parmi les va-
leurs les plus recherchées à 1,317.50. Ce titre est
un de ceux qui offrent au gros capital le plus sé-
rieux emploi, au point de vue de la sécurité et du
revenu. Il en est de même des obligations Foncières
et Communales des différents types. La stabili-
té des cours des obligations est aussi une cause
de la faveur dont elles sont l'objet de la part de
l'épargne. On sait que les obligations à lots partici-
pent chaque année à six tirages et qu'à chaque ti-
rage la valeur des lots varie de 1,000 à 100,000
francs.

On retrouve la Banque de Paris à 722.50, la
Banque d'Escompte à 517.50, le Crédit Industriel
et Commercial à 685; la Société Générale est ferme
à 460 fr.

Le Suez cote 1,915 fr., avec 130,000 fr. de re-
cettes pour la journée d'hier; la Banque ottomane
finit à 564, le Turc à 7.65, l'Égypte à 306.25. Les
Consolidés anglais sans changement à 101 1/4.

Les Chemins de fer français sont lourds: le Nord
à 1,640, le Lyon à 1,227.50, l'Orléans à 1,325, le
Midi à 1,150, l'Est à 780, l'Ouest à 840.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ABBÉ CONSTANTIN

PAR LUDOVIC HALÉVY

Elle sortit. Bettina resta seule. Elle fut honnête.
Elle fit, pour s'endormir, les efforts les plus sincères.
Elle n'y réussit qu'à moitié. Elle tomba dans
un demi-sommeil, dans un engourdissement qui la
tenait flottante entre le rêve et la réalité. Elle avait
promis de ne penser à rien et elle pensait à lui
cependant, toujours à lui, rien qu'à lui, mais
vaguement, confusément. Combien de temps se
passa, elle n'aurait su le dire. Tout à coup, il lui
sembla qu'on marchait dans sa chambre; elle
ouvrit les yeux et crut reconnaître sa sœur.
D'une voix ensommeillée, elle lui dit :

— Vous savez ? je l'aime.
— Chut... Dormez ! dormez !
— Je dors... je dors.

Elle s'endormit pour tout de bon; moins profon-
dément cependant qu'à l'ordinaire, car, vers quatre
heures du matin, un bruit la réveilla en sursaut
qui, la veille, n'aurait aucunement troublé son

sommeil. Une pluie tombait, torrentielle, et venait
battre contre les deux grandes fenêtres de la cham-
bre de Bettina.

— Oh ! la pluie, se dit-elle; il va être mouillé !

Ce fut sa première pensée. Elle se lève, traverse
la chambre pieds nus, entr'ouvre un volet. Le jour
était venu, gris, bas, lourd; le ciel était chargé
d'eau; le vent soufflait en tempête et faisait, par
rafales, tourbillonner la pluie.

Bettina ne se recouche pas. Elle sent qu'il lui
serait tout à fait impossible de se rendormir. Elle
met un peignoir et reste là devant la fenêtre; elle
regarde tomber la pluie. Puisqu'il faut absolument
qu'il s'en aille, elle aurait voulu qu'il s'en allât par
un beau temps, sous un grand soleil éclairant sa
première étape.

En arrivant à Longueval, il y a un mois, Bettina
ne savait pas ce que c'était qu'une étape. Elle le
sait aujourd'hui. Une étape d'artillerie est une
course de trente à quarante kilomètres, avec une
heure de halte pour déjeuner. C'est l'abbé Con-
stantin qui lui a appris cela; pendant leurs tournées
du matin chez les pauvres, Bettina accablait le curé
de questions sur les choses militaires et tout parti-
culièrement sur le service de l'artillerie.

Huit ou dix lieues sous cette pluie battante !
Pauvre Jean ! Bettina pense au petit Turner, au
petit Norton, à Paul de Lavardens, qui vont dormir

bien tranquillement jusqu'à dix heures du matin,
pendant que Jean recevra ce déluge.

Paul de Lavardens ! ce nom réveille en son esprit
un souvenir qui lui est douloureux, le souvenir de
ce tour de valse, la veille... Avoir ainsi dansé lors-
que le chagrin de Jean était manifeste ! Ce tour de
valse prend aux yeux de Bettina les proportions
d'un crime : c'est horrible, ce qu'elle a fait !

Et ensuite n'a-t-elle pas manqué de courage et
de franchise dans ce dernier entretien avec Jean ?
Lui, ne pouvait, n'osait rien dire; mais elle
aurait dû montrer plus de tendresse, plus d'aban-
don. Triste et souffrant comme il était, jamais
elle n'aurait dû lui permettre de s'en aller à pied.
Il fallait le retenir, le retenir à tout prix. L'ima-
gination de Bettina travaille et s'exalte. Jean a dû
emporter cette impression qu'elle était une mau-
vaise petite créature, sans cœur et sans pitié.

Et dans une demi-heure il va partir, partir pour
vingt jours... Ah ! si elle pouvait par un moyen
quelconque !... Mais ce moyen, il existe... Le régi-
ment va défilé le long du mur du parc, sous la ter-
rasse. Voilà Bettina prise d'une envie folle d'aller
voir passer Jean. Il comprendra bien, en l'aperce-
vant, là, à une pareille heure, qu'elle vient lui
demander pardon de ses cruautés de la veille. Oui,
elle ira... Mais elle a promis à Suzie d'être sage
comme une image ? Elle en sera quitte pour tout
avouer à Suzie en rentrant, et Suzie pardonnera.

Elle ira ! elle ira ! Seulement, comment s'habil-
ler ? Elle n'a sous la main qu'une robe de bal, un
peignoir de mousseline, de petites mules à talons
et des souliers de bal en satin bleu. Réveiller sa
femme de chambre, jamais elle n'oserait... et puis
le temps presse... cinq heures moins un quart ! Le
régiment part à cinq heures.

Elle peut se tirer d'affaire avec le peignoir de
mousseline et les souliers de satin; elle trouvera
dans le vestibule un chapeau, ses petits sabots de
jardin et le grand manteau écossais qu'elle met
pour conduire, les jours de pluie. Elle entr'ouvre
sa porte avec des précautions infinies; tout dort
dans le château, elle se glisse le long des murs,
dans les couloirs; elle descend l'escalier.

Pourvu que les petits sabot soient bien là, à leur
place ! C'est sa grande préoccupation. Les voici.
Elle les attache par-dessus les souliers de bal, elle
s'enveloppe dans le grand manteau. Elle entend
que la pluie, au dehors, redouble de violence. Elle
aperçoit un de ces immenses parapluies d'anti-
chambre dont se servent les valets de pied quand
ils montent sur le siège; elle s'en empare, elle est
prête... mais, quand elle veut sortir, elle s'aperçoit
que la porte-fenêtre du vestibule est fermée par une
grosse barre de fer. Elle tâche de l'enlever, mais la
barre de fer tient bon, résiste, et le grand cartel du
vestibule fait entendre lentement cinq coups. Il
part en ce moment !



## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Nous donnerons demain un compte rendu de la séance du Conseil municipal de samedi soir.

Saumur a eu le bonheur de posséder samedi le gendre de papa Grévy, M. Wilson a été reçu à la gare par M. Bury; il y a eu épanchement entre notre député et M. Wilson. Le soir, chez M. Combier, il y a eu dîner officiel et réception.

### BATAILLON SCOLAIRE DE SAUMUR

Par décision en date du 27 septembre 1884, le Général commandant la 35<sup>e</sup> brigade d'infanterie a nommé M. Daniel (Ferdinand) comme instructeur militaire et de gymnastique des élèves du bataillon scolaire (Ecole mutuelle des Récollets).

### L'ÉCLIPSE DE LUNE.

L'éclipse totale de lune annoncée depuis plus d'un mois par tous les journaux a obtenu un très-grand succès. Samedi soir, de 8 à 11 heures, la moitié des habitants de Saumur a eu le nez en l'air. Les ponts, les places, les quais étaient garnis de spectateurs; à toutes les fenêtres on apercevait quelques amateurs qui semblaient invoquer dame Phœbé.

Laissons la parole aux savants de la capitale pour nous entretenir de ce phénomène.

« L'exactitude étant, comme pour les rois, la politesse des éclipses, à huit heures vingt-six minutes, heure indiquée sur le programme, une légère échancrure se produisit au sud-ouest de la lune, allant grandissant de minute en minute, et transformant la lune, qui, tout à l'heure était pleine, en croissant diminuant peu à peu.

« A huit heures cinquante-cinq, on ne voyait plus que la moitié de l'astre; à neuf heures vingt-cinq, il disparaissait complètement. A l'aide des lunettes, on pouvait cependant apercevoir le disque lunaire, semblable à une lune rousse, phénomène qui a longtemps été un sujet d'effroi ou de sinistres pronostics, mais qui s'explique par la réfraction des rayons solaires à travers l'atmosphère de la terre.

« Les astronomes ont profité de cette éclipse pour observer avec soin la courbure de l'ombre de la terre sur le globe lunaire. La forme de l'ombre de notre planète, observée pendant les éclipses de lune, a été l'une des premières preuves de la sphéricité du globe que la science naissante ait enregistrée au temps des Chaldéens et des Grecs, et dans les traités de cosmographie publiés dans les siècles passés on rencontre assez souvent de naïves figures sur bois montrant que si la terre était carrée, triangulaire ou polyédrique, son ombre décrirait cette forme sur la lune pendant l'accomplissement du phénomène de l'éclipse.

— Elle veut le voir! elle veut le voir! Sa volonté s'irrite avec les obstacles. Elle fait un grand effort. La barre cède, glisse dans les rainures... Mais Bettina s'est fait à la main une longue estafilade qui laisse voir un mince filet de sang. Bettina tamponne son mouchoir autour de sa main; elle prend son grand parapluie, elle tourne la clef dans la serrure, elle ouvre la porte. Enfin! la voilà dehors!

Le temps est épouvantable. Le vent et la pluie font rage. Il faut cinq ou six minutes pour gagner cette terrasse qui a vue sur la route. Bettina se lance en avant, courageusement, tête baissée, enfouie sous son immense parapluie. Elle a déjà fait une cinquantaine de pas. Tout à coup, furieuse, folle, aveuglante, une bourrasque se jette sur Bettina, s'enfouit dans son manteau, l'entraîne, la soulève, lui fait presque quitter terre, retourne violemment le parapluie. Ce n'est rien encore. Le désastre est complet. Bettina a perdu un de ses petits sabots... Ce n'étaient pas des sabots sérieux, c'étaient de mignons petits sabots pour le beau temps.

Et, en ce moment, lorsque Bettina, désespérée, lutte contre la tempête, avec son soulier de satin bleu qui plonge dans le sable mouillé, en ce moment, le vent lui apporte l'écho lointain d'une sonnerie de trompettes. C'est le régiment qui part! Bettina prend une grande résolution: elle abandonne le parapluie, rattrape son petit sabot, le rattache tant bien que mal et part en courant avec un dégoût sur la tête.

« Pendant une heure et demie, la lune a ainsi disparu aux yeux des observateurs. A dix heures cinquante-sept, un point lumineux était visible à l'endroit même où s'était produite, à huit heures vingt-six, l'échancrure ombrée, et les curieux assistaient au phénomène diamétralement opposé à celui qu'ils avaient observé précédemment. La lune reprenait d'abord sa forme de croissant; à onze heures cinquante-huit, l'éclipse était terminée pour nous, mais non pour les astronomes qui sont restés les yeux cloués à leurs lunettes jusqu'à minuit cinquante-sept, moment où la lune sortait complètement de la pénombre. »

### Derniers détails:

L'éclipse de samedi était un retour de celle du 24 septembre 1866, et elle se reproduira de nouveau le 13 octobre 1902, selon le cycle des éclipses, qui est de 18 ans et 11 jours.

En même temps que la lune s'éclipsait samedi soir dans l'ombre de notre planète errante, elle attirait la terre vers elle et les eaux de la mer ont produit, dans nos ports, l'une des plus hautes marées de l'année.

### CHARLES MARCHAND.

Jeudi soir, 2 octobre, vers cinq heures, un modeste convoi, composé d'un petit nombre de parents et d'amis, conduisait au cimetière un de nos honorables concitoyens, M. Charles Marchand, ancien passementier, décédé la veille, dans sa 77<sup>e</sup> année.

Cet excellent homme, enfant de Saumur, était un admirateur enthousiaste et passionné du Beau et du Bien; poète parfois, ses vers, bons ou mauvais, hélas! disséminés depuis plus d'un demi-siècle dans nombre de recueils, de publications littéraires et dans les journaux de Saumur et d'ailleurs, pourraient aujourd'hui former des volumes. Les grands poètes, les écrivains célèbres et leurs œuvres ont souvent inspiré sa muse, de même que les événements mémorables, les fêtes brillantes, les catastrophes, les belles actions de ses compatriotes. Il était toujours sur la brèche lorsqu'il s'agissait de contribuer, par ses productions, à secourir l'infortuné. Dans une période de cinquante ans, il est peu de personnes, à Saumur surtout, qui n'aient lu ses fables, dit et répété quelque joyeux refrain de ses chansons.

Charles Marchand a maintes fois dédié des poésies aux diverses illustrations de son époque qui n'ont pas dédaigné de correspondre avec lui; il était justement fier de posséder les autographes de Béranger, George Sand, Lamartine, Alfred de Musset, Victor Hugo et beaucoup d'autres sommités littéraires et poètes distingués.

Autrefois, notre concitoyen s'honorait de signer en ajoutant sa profession: « Ch. Marchand, passementier », imitant en cela les poètes ouvriers, ses amis, Charles Poncey, le maçon de Toulon, Jamin, le coiffeur d'Angen, Reboul, le boulanger de Nîmes, et bien d'autres. Depuis plusieurs années, ses productions étaient datées de Villebernier, où il possédait une petite maison de campagne à

la limite de cette commune et de celle de Saint-Lambert-des-Levés.

Avec Charles Marchand, disparaît l'un des derniers représentants de cette jeunesse saumuroise de la période de 1830, chez qui les arts d'agrément et les plaisirs intellectuels étaient si fort en honneur. Aussi notre concitoyen fut-il non-seulement poète et écrivain à ses heures, mais encore, amateur distingué, il ne manquait pas de concourir, comme musicien, chanteur ou acteur, dans les spectacles de société, concerts ou représentations de bienfaisance. C'était aussi un aimable critique, gai compagnon, d'une verve intarissable.

Jusqu'au moment où, il y a quelques semaines, il a été arrêté par la maladie, il n'avait jamais cessé d'assister à toutes les fêtes, concerts publics, etc., qui avaient lieu en notre ville.

Il est regrettable qu'à l'occasion de la mort de Charles Marchand, une plume autorisée n'ait pas rappelé ce qu'a été cet humble enfant de notre ville. Les quelques lignes que nous venons de tracer, quoique bien incomplètes, montreront néanmoins aux enfants et petits-enfants du passementier saumurois que tout le monde n'a pas oublié celui qui fut un homme d'une loyauté à toute épreuve, d'un commerce des plus agréables, et surtout un bon citoyen, un excellent patriote.

ELDAY.

### Ecole de Tir du 3<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

CONCOURS GÉNÉRAL au fusil Gras, à 200 mètres, le 5 octobre 1884.

Tireurs .....	83
Balles tirées .....	458
Balles mises .....	244
Nombre de points .....	445

Résultat général: 53.27 p. 0/0.

Le minimum exigé des concurrents a été de 50 0/0.

Les sociétaires ont tiré 6 balles. Les non sociétaires ont tiré 4 balles seulement.

Cible A. — Prix du ministre de la guerre, pour MM. les officiers de la réserve et de l'armée territoriale, faisant partie de la Société ou du 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie.

Prix: un revolver, avec son étui.  
M. Pelou, sous-lieutenant au 9<sup>e</sup> régiment territorial du génie, 6 balles 12 points.

Cible B. — Prix du ministre de la guerre, pour les sous-officiers et soldats de la réserve et de l'armée territoriale, faisant partie de la Société ou du 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie.

1<sup>er</sup> prix: Un cor de chasse, épinglette en argent.

M. Puichaud, soldat au 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, 6 balles, 12 points.

2<sup>e</sup> prix: Une mention honorable.

M. Benard, sergent à la disponibilité du 4<sup>e</sup> génie, 6 balles 10 points.

3<sup>e</sup> prix: Une mention honorable.

Il avait levé les yeux, et, à cette place même où il se souvenait de l'avoir vue, c'était elle qu'il avait retrouvée.

Il la salue, et, tête nue, sous la pluie, se tournant sur son cheval à mesure qu'il s'éloigne, tant qu'il peut l'apercevoir, il la regarde. Il se redisait ce qu'il s'était déjà dit la veille:

— C'est la dernière fois!

Elle, avec un geste des deux mains, lui envoyait ses adieux, et ce geste, plusieurs fois répété, amenait ses mains si près, si près de ses lèvres, qu'on aurait pu croire...

— Ah! se disait-elle, si, après cela, il ne comprend pas que je l'aime et s'il ne me pardonne pas mon argent!

(A suivre.) LUDOVIC HALÉVY.

### Maximes et Pensées.

Le fruit du travail est le plus doux des fruits. Vous trouverez peu de paresseux que la paresse n'incommode.

Le sage se repose en changeant de travail.

Le temps renverse tout ce qu'il élève.

Chacun est sa propre machine et se file sa vie.

M. Cottanceau, caporal au 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, 5 balles 9 points.

Cible C. — Prix offert par la Société à MM. les officiers de l'Ecole de cavalerie et de la garnison.

Prix retiré à défaut de concurrent.

Cible D. — Prix offert par la Société aux sous-officiers et soldats de l'Ecole de cavalerie et de la garnison.

1<sup>er</sup> prix: Une médaille de bronze, avec diplôme.

M. Labille, soldat au 135<sup>e</sup> de ligne.

2<sup>e</sup> prix: Une épingle-insigne en argent.

M. Candelon, sergent au 135<sup>e</sup> de ligne.

3<sup>e</sup> prix: Une pipe en bruyère.

M. Esseul, adjudant à l'Ecole de cavalerie.

4<sup>e</sup> prix: Une médaille en bronze, Ligue des Patriotes.

M. Malville, soldat au 135<sup>e</sup> de ligne.

Cible E. — Prix de la Société, pour les sociétaires ayant assisté à au moins deux séances préparatoires.

1<sup>er</sup> prix: Un tableau, le Chasseur en vedette, avec diplôme.

M. Girard, sergent de réserve au 1<sup>er</sup> génie.

2<sup>e</sup> prix: Une médaille de vermeil, avec diplôme.

M. Carreau, maréchal-des-logis de réserve au 20<sup>e</sup> d'artillerie.

3<sup>e</sup> prix: Une médaille vermeil, avec diplôme.

M. Girard, soldat de réserve au 66<sup>e</sup> de ligne.

4<sup>e</sup> prix: Une médaille argent, avec diplôme.

M. Pelou, sous-lieutenant au 9<sup>e</sup> territorial du génie.

5<sup>e</sup> prix: Une médaille argent, avec diplôme.

M. Puichaud, soldat au 70<sup>e</sup> territorial d'infanterie.

6<sup>e</sup> prix: Un revolver, avec diplôme.

M. Lamoureux, soldat au 70<sup>e</sup> territorial d'infanterie.

7<sup>e</sup> prix: Une médaille bronze, avec diplôme.

M. Cottanceau, caporal au 70<sup>e</sup> territorial d'infanterie.

8<sup>e</sup> prix: Une médaille de bronze, avec diplôme.

M. Savit, caporal à la disponibilité du 90<sup>e</sup> de ligne.

Hors concours (classé au 3<sup>e</sup> rang, a opté pour un autre prix):

M. Bidault, caporal-fourrier au 70<sup>e</sup> territorial d'infanterie.

Cible F. — Prix de la ville de Saumur, réservés exclusivement aux sociétaires domiciliés à Saumur, ayant assisté au moins à deux séances préparatoires.

1<sup>er</sup> prix: une carabine Flobert, avec diplôme.

M. Bidault, caporal-fourrier au 70<sup>e</sup> territorial d'infanterie.

2<sup>e</sup> prix: une paire de fleurets, avec diplôme.

M. Doussain, capitaine au 70<sup>e</sup> territorial d'infanterie.

Hors concours (classé au 2<sup>e</sup> rang, a opté pour un autre prix):

M. Girard, sergent de réserve au 1<sup>er</sup> génie.

Cible G. — Prix de la ville de Saumur, réservés exclusivement aux hommes de 20 à 40 ans, non sociétaires, domiciliés à Saumur, mais porteurs de leur livret militaire.

(Un seul concurrent s'est présenté et n'a obtenu aucun résultat. Les prix ont été retirés du concours.)

Cible H. — Prix offert par la Société de Tir de Tours aux sociétaires non classés pendant les tirs qui précèdent.

Prix: Une médaille bronze, avec diplôme.

M. Suetle, soldat au 9<sup>e</sup> escadron territorial du train des équipages.

Cible I. — Prix offert par la Société aux Pupilles du bataillon scolaire de Saumur, âgés de 16 à 20 ans.

Prix: Une médaille bronze, avec diplôme.

M. Lecanu, sergent, élève du collège.

Cible J. — Prix de consolation, pour les sociétaires non lauréats aux grandes épreuves pendant l'année.



Prix : Une médaille bronze, avec diplôme.  
M. Juellet, soldat au 9<sup>e</sup> escadron territorial du train des équipages.

Cible K. — Pour les hommes de 20 ans à 40 ans, présents sur le champ de tir, porteurs de leur livret militaire, et ne faisant partie d'aucune des catégories ci-dessus.

Prix : Une médaille bronze Ligue des Patriotes.

M. Robineau, soldat de réserve au 107<sup>e</sup> de ligne.

Le concours d'honneur sera fixé aussitôt qu'il aura été possible de renouveler les médailles épuisées.

Le Capitaine-Président,  
G. DOUSSAIN.

rendement, il sera très-inégal, plusieurs régions ayant souffert des gelées, de la grêle et de l'oidium. Dans quelques jours nous allons vendanger les petits vins blancs d'abondance.

Pour les vins de 1884, on cote les blancs de 90 à 110 fr. et les rouges 125 à 160 fr., suivant la provenance.

Un déserteur et un repris de justice, qui avait été dans ces derniers temps garçon de café à Angers et à Tours, vient d'être arrêté à l'hôtel Visconti, à Paris. Cet homme, condamné déjà pour vol de bijoux à quatre ans de prison, à Orléans, et à vingt-cinq mois de la même peine à Bruxelles, s'était rendu coupable d'un nouveau vol de montres et de bijoux.

raient résulter dans le public entre les deux monnaies.

Il est question également en ce moment de créer le demi-sou : c'est-à-dire des pièces de deux centimes et demi.

Cette mesure, qui est réclamée depuis longtemps par les économistes, sera proposée au Parlement dès sa rentrée, et il est probable que ni sénateurs ni députés ne se refuseront à voter une loi pour la création de cette nouvelle petite monnaie, dont l'utilité n'est pas douteuse, et qui empêchera bien des discussions entre clients et marchands. Le premier ne veut pas perdre, l'autre non plus ; l'un et l'autre savent que la perte d'un centime répétée cent fois représente un franc.

Les boulangers, qui pourraient vendre leur pain de deux kilos 65 centimes, se

## Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (8<sup>e</sup> année).  
J. BRETON, administrateur.

LUNDI 6 octobre 1884,

# SI J'ÉTAIS ROI

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, poème de MM. Dennery et Brésil, musique d'ADOLPHE ADAM.

Distribution :

Zéphoris, pêcheur.....	MM. Grandville.
Mossoul, roi de Goa.....	Dechesne.
Kadoor, ministre du roi.....	Neveu.
Piffear, pêcheur.....	Noë Cadeau.
Zizel, magistrat.....	Labranche.
Un nègre.....	Leprin fils.
Némée, cousine du roi.....	Mmes Dorion.
Zéphora, sœur de Zéphoris.....	Dubouy.

8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 7 OCTOBRE 1884.

## AFFAIRE

De l'église Saint-Nicolas-des-Champs à Paris.

Un décret d'utilité publique, rendu en 1858, avait autorisé la Ville de Paris à ouvrir, avec la rue Turbigo comme voie principale, la rue Cunin-Gridaine, son annexe. Pour exécuter complètement le tracé de cette dernière voie, il devenait nécessaire de déplacer les sacristies de l'église Saint-Nicolas-des-Champs.

Des pourparlers furent engagés entre la Ville de Paris et l'autorité diocésaine afin de rétablir les sacristies sur un autre emplacement ; en même temps il fut convenu que la paroisse serait dotée d'un nouveau presbytère.

Les événements de 1870 vinrent arrêter l'exécution de ce projet.

L'administration de la Ville refusa tout d'abord de construire un nouveau presbytère ; une instance encore pendante fut introduite contre la Ville par la fabrique de cette paroisse.

Quant aux sacristies, elles restèrent debout avec leur affectation régulière. En 1879, comme le rappelle fort bien le *Soleil*, le conseil municipal émit la prétention que les nouvelles sacristies devaient être reconstruites aux frais de la fabrique. M. Lepère, alors ministre des cultes, rappela à la Ville les engagements pris, et lui déclara que les sacristies nouvelles devaient être établies à ses frais. Mais, à la suite d'un nouvel avis ministériel, M. le préfet de la Seine, le 26 décembre 1883, prescrivit à la fabrique d'évacuer les sacristies. Le 5 avril 1884, un délai de six mois fut fixé pour cette évacuation ; passé ce délai, on devait procéder d'office aux démolitions.

Le conseil de fabrique s'était adressé au ministre des cultes pour obtenir le retrait de la décision préfectorale. Aucune réponse n'ayant été faite à sa demande, il a saisi le

conseil d'Etat d'un recours sur lequel il n'a pas encore été statué.

Sans attendre la décision du conseil d'Etat, M. le préfet de la Seine, par deux lettres, l'une du 13 et l'autre du 30 septembre dernier, a prévenu le président du conseil de fabrique que l'inspecteur-régisseur des maisons communales viendrait prendre possession des sacristies le 6 octobre 1884, à deux heures de relevée.

Hier, dans l'espoir d'assister à l'exécution de l'arrêté préfectoral, par lequel M. Poubelle signifie au clergé de Saint-Nicolas-des-Champs, rue Saint-Martin, de quitter l'immeuble de la sacristie de Saint-Nicolas-des-Champs, un grand nombre de curieux se sont rendus, dès midi, aux abords de l'église.

Dès le matin, le curé avait constitué un avoué.

Les portes de l'église étaient toutes larges ouvertes. M. l'abbé Rivier, entouré de ses sept vicaires, attendait dans la sacristie les autorités chargées de signifier l'arrêté préfectoral.

A deux heures arrive M. Callet, inspecteur-régisseur des propriétés communales. M. le curé lui demande s'il est muni de titres et pouvoirs. Celui-ci répond qu'il n'a que sa carte de visite.

Le curé et le président de la fabrique se sont refusés alors formellement de se soumettre aux injonctions du directeur des propriétés communales.

M. Callet, comme c'était prévu, n'a nullement insisté et s'est immédiatement retiré.

Le conseil de fabrique a assigné en référé le préfet de la Seine pour demain mercredi.

Dès la sortie de l'envoyé du préfet, un tumulte effroyable se produisit dans l'église et des bandes de révolutionnaires vinrent s'ajouter à celles qui étaient déjà entrées.

Alors, les uns se couvrirent, les autres montèrent en chaire, enfin, tous hurlant, sifflant, tinrent le clergé de la paroisse, le conseil de fabrique et de nombreux laïques assis dans la sacristie pendant une heure.

Non contents de se livrer à toutes ces scènes infâmes, les perturbateurs profanèrent

l'autel et s'y établirent mangeant leurs victuailles.

De police, point. Requis par une foule d'honnêtes gens, le commissaire de police arriva enfin ; mais, en présence de ces faits abominables, il déclara ne pas être suffisamment autorisé à agir et laissa de nouveau place libre aux bandits républicains.

3 h. 45. — Le commissaire de police continue ses opérations. Sans insigne extérieur, mais tout souriant, il invite, de la façon la plus aimable, les bandits qui occupent l'église à en sortir. Ceux-ci se rient de lui, et tandis qu'il les repousse, d'autres viennent grossir les groupes malveillants.

Appuyée contre l'autel, un mégère fume insolentement et joignant la parole aux actes pousse les exclamations les plus ordurières et les plus blasphématoires.

A l'extérieur, les sergents de ville, rassemblés devant le portail, essaient de repousser la foule qui grossit à chaque instant.

3 h. 50. — Mêmes cris, mêmes scènes impies ; à l'intérieur de l'église, mêmes profanations.

L'intervention officieuse du commissaire de police reste inefficace.

Il est impossible de sortir de la sacristie sans être l'objet des injures les plus grossières, des provocations les plus menaçantes.

4 heures. — En présence de cette situation, et pour assurer la sûreté de ceux qui occupent la sacristie, le commissaire qui, d'après les ordres du préfet, devait forcer les portes de la sacristie, vient au contraire les fermer à clef.

4 h. 20. — L'intérieur de l'église est à peu près évacué, mais devant le portail, les groupes sont toujours maintenus par des agents de police.

Les brigades centrales viennent de recevoir l'ordre de se rendre à l'église Saint-Nicolas-des-Champs.

Jusqu'à cinq heures les attroupements ont grossi d'instant en instant.

A cinq heures un quart, les environs de l'église étaient devenus tout à fait inaborda-

bles. La place et les rues avoisinantes regorgeant de perturbateurs dont on pouvait tout craindre, des renforts de police furent demandés aux brigades environnantes, et, avec les plus grandes difficultés, elles procédèrent au refoulement de la multitude.

A la suite de ce déblaiement, les portes de l'église furent fermées et la rue Cunin-Gridaine interdite à la circulation.

7 heures. — De nombreux groupes, sans cesse mis en mouvement par la police, sont revenus se reformer devant Saint-Nicolas-des-Champs.

Après avoir rendu compte des scènes qu'il qualifie de « regrettables », le *Temps* ajoute :

« Le curé ne cachait pas son étonnement d'avoir reçu la visite de M. Callet alors que, confidentiellement, M. Poubelle le conviait à une entrevue pour mercredi.

« Les bruits les plus divers circulaient. Une partie de l'après-midi s'est passée à attendre une nouvelle visite de M. Callet qui, disait-on, devait requérir l'intervention du commissaire de police.

« La foule n'a pas quitté les abords de Saint-Nicolas. Elle espérait une expulsion *manu militari*, un renouvellement des scènes des décrets, mais rien de semblable ne s'est produit.

« A l'intérieur de l'église, les curieux se livraient à des manifestations regrettables. Des gamins, encouragés par les rires de leurs voisins, se lavaient les mains dans l'eau bénite. D'autres s'y plongeaient la tête. Un bénitier de marbre situé près de la porte ouvrait sur la rue Cunin-Gridaine, ne contenait plus, à deux heures et demie, qu'un peu d'eau salie par l'usage qu'on venait d'en faire.

« M. Barast, huissier, avait été requis par le curé de Saint-Nicolas pour prendre acte des décisions qui seraient notifiées au nom du préfet de la Seine et pour leur opposer au besoin une protestation. »

33 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## L'ABBÉ CONSTANTIN

PAR LUDOVIC HALÉVY

IX

C'est le 10 août, le jour qui doit ramener Jean à Langueval.

Bettina se réveille de très-bonne heure, se lève, court tout de suite à la fenêtre. Un grand soleil perce et déjà dissipe les vapeurs du matin. Le ciel, la veille au soir, était menaçant, chargé de nuages. Bettina a peu dormi, et, toute la nuit, elle se disait :

— Pourvu qu'il ne pleuve pas demain matin !

Il va faire un temps admirable. Bettina est un peu superstitieuse. Cela lui donne bon espoir et bon courage. La journée commence bien, elle va bien.

M. Scott est revenu depuis quelques jours. Bettina l'attendait sur le quai, au Havre, à l'arrivée du paquebot, avec Suzie et les enfants.

On s'est embrassé tendrement, à plusieurs reprises. Puis Richard, s'adressant à sa belle-sœur :

— Eh bien ! dit-il en riant, à quand le mariage ?

— Quel mariage ?

— Avec M. Jean Reynaud.

— Ah ! ma sœur vous a écrit ?

— Suzie ? Aucunement... Suzie ne m'a pas dit un mot... C'est vous, Bettina, qui m'avez écrit. Dans toutes vos lettres, depuis deux mois, il n'est question que de ce jeune officier.

— Dans toutes mes lettres ?

— Oui, oui... et vous m'écriviez plus souvent et plus longuement qu'à l'ordinaire. Je ne m'en plains pas ; mais enfin, je vous demande quand vous me présenterez mon beau-frère ?

Il plaisante en parlant ainsi, mais Bettina lui répond :

— Bientôt, j'espère.

M. Scott apprend que l'affaire est sérieuse. Au retour, en wagon, Bettina redemande ses lettres à Richard. Elle les relit. C'est de lui, en effet, qu'à chaque page il est question dans ces lettres ! Elle retrouve là, racontée dans ses moindres détails, la première rencontre. Voici le portrait de Jean dans le jardin du presbytère, avec son chapeau de paille et son saladier de fénelone... et puis encore monsieur Jean, toujours monsieur Jean ! Elle découvre qu'elle l'aime depuis beaucoup plus longtemps qu'elle ne le pensait.

Donc c'est le 10 août. Le déjeuner vient de finir au château. Harry et Bella sont impatients. Ils savent que le régiment doit, entre une heure et deux, traverser le village. On leur a promis de les

mener voir passer les soldats, et pour eux, aussi bien que pour Bettina, le retour du 9<sup>e</sup> d'artillerie est un grand événement.

— Tante Betty, dit Bella, tante Betty, viens avec nous.

— Oui, viens, dit Harry, viens ; nous verrons notre ami Jean sur son grand cheval gris.

Bettina résiste, refuse, et cependant quelle tentation ! Mais non, elle n'ira pas, elle ne reverra Jean que le soir, pour cette explication décisive à laquelle, depuis vingt jours, elle se prépare.

Les enfants partent avec leurs gouvernantes. Bettina, Suzie et Richard vont s'asseoir dans le parc, tout près du château, et, dès qu'ils sont installés :

— Suzie, dit Bettina, je vais aujourd'hui vous rappeler votre promesse. Vous vous souvenez de ce qui s'est passé entre nous, le soir de son départ. Il a été convenu que si, le jour de son retour, je vous disais : « Suzie, je suis sûre de l'aimer ! » il a été convenu que vous me permettriez de m'adresser à lui franchement et de lui demander s'il voulait de moi pour femme.

— Oui, je vous l'ai promis. Mais êtes-vous bien sûre ?

— Absolument sûre. Je vous prévins donc que j'ai l'intention de l'amener... tenez, ici même, ajouta-t-elle en riant, sur ce banc... et de lui tenir à peu près le langage que vous avez tenu autrefois

à Richard... Cela vous a réussi, Suzie... vous êtes parfaitement heureuse. Et moi aussi, je veux l'être ! Richard, Suzie vous a parlé de M. Reynaud.

— Oui, et elle m'a dit que d'aucun homme elle ne pensait plus de bien, mais...

— Mais elle vous a dit aussi que c'était peut-être pour moi un mariage un peu tranquille, un peu bourgeois... Oh ! méchante sœur ! Croiriez-vous, Richard, que je ne puis lui ôter cette crainte de la tête. Elle ne comprend pas que je veux, avant tout, aimer et être aimée. Croiriez-vous, Richard, qu'elle m'a tendu, la semaine dernière, un piège horrible ! Vous savez, il y a, de par le monde, un prince Romanelli ?

— Oui, vous auriez pu être princesse.

— Cela n'aurait pas rencontré, je crois, d'immenses difficultés... Eh bien ! un jour, j'avais eu l'imprudence de dire à Suzie que le prince Romanelli, à la rigueur, me paraissait acceptable. Imaginez-vous ce qu'elle a fait ? Les Turner étaient à Trouville. Suzie a tramé un petit complot... On m'a fait déjeuner avec le prince... mais le résultat a été désastreux... Acceptable !... Les deux heures que j'ai passées avec lui, je les ai passées à me demander comment j'avais jamais pu dire une telle parole... Non, Richard, non, Suzie, je ne veux être ni princesse, ni comtesse, ni marquise. Je veux être M<sup>me</sup> Jean Reynaud... si M. Jean Reynaud le veut bien... et cela n'est pas certain.



Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

En totalité ou par lots,

### UN TERRAIN

Propre à bâtir.

D'une contenance de 4,000 mètres environ,

Situé à Saumur, rue d'Alsace, en face l'Institution Saint-Louis.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> GIRAULT, notaire à Bourgueil.

### ADJUDICATION

Le dimanche 19 octobre 1884, à 1 heure du soir,

A la Mairie de Bourgueil,

### DES DROITS DE PLACE

A percevoir sur les Marchés de Bourgueil.

Pour les renseignements, s'adresser audit M<sup>e</sup> GIRAULT, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Etude de M<sup>e</sup> ANTHEAUME, notaire à Chouzé-sur-Loire.

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 26 octobre 1884, à midi,

En la salle de la mairie de Chouzé,

UNE

### BELLE MAISON NEUVE

Servant d'HOTEL

Située en face la gare des marchandises de Port-Boulet (ligne de Tours à Nantes).

Vastes dépendances, pièce d'eau poissonneuse. Clientèle assurée.

On peut traiter à l'amiable avant l'adjudication.

S'adresser à M<sup>e</sup> ANTHEAUME, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> CHICOTEAU, notaire à Loudun.

### A VENDRE

A L'ADJUDICATION,

Le 14 octobre 1884, à midi,

En l'étude,

### Le Tiers indivis en Nu-Propriété de :

1<sup>o</sup> 5 actions de la Banque de France ;

2<sup>o</sup> 6,802 fr. de rente 3 0/0, sur l'Etat ;

3<sup>o</sup> 2,290 fr. de rente 4 1/2 0/0, sur l'Etat ;

4<sup>o</sup> Et une

### BELLE MAISON

Située à Loudun, rue Porte-Saint-Nicolas, 22.

L'usufruitière est âgée de 57 ans.

S'adresser, pour renseignements, à M<sup>e</sup> CHICOTEAU, dépositaire du cahier des charges. (731)

**CIDRE** poiré, nouveau, pur jus, 230 lit., 30 fr. — Vin blanc nouveau, 45 fr. — Cidre pomme, 22 fr. MAUGET, prop. à Nozay (Loire-Inf.).

Etude de M<sup>e</sup> ROGERON, notaire à Beaufort.

### A VENDRE

Par adjudication,

Le dimanche 12 octobre 1884, à 2 heures,

En l'étude dudit notaire,

### MAISON

Au centre de la ville de Beaufort, place des Halles.

Occupée depuis longues années par un bourellier-sellier.

Facilité de paiement.

S'adresser audit M<sup>e</sup> ROGERON.

Etude de M<sup>e</sup> CAILLEAU, notaire à Longué.

### ADJUDICATION

Le jeudi 9 octobre 1884, à 1 heure après midi,

DE

### 83 très-beaux PEUPLIERS

ET DE

### 103 BEAUX CHÊNES

Plantés sur la ferme de Chantenay, commune de Longué.

S'adresser à M<sup>e</sup> CAILLEAU.

Etude de M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire à Brézé.

### A VENDRE UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Visitation,

Joignant l'église des Ponts, et appartenant à M<sup>me</sup> veuve LACOUR-DOYEN, de Saint-Cyr.

S'adresser à M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire.

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

### MAISON

Sise à Saumur (Croix-Verte)

Très-comfortable, deux jardins, pièce d'eau.

Jouissance de suite. — Facilités de paiement.

S'adresser à M. SKRISIER, négociant, 3, rue Beaurepaire. (709)

### A LOUER

Premier ou deuxième étage, avec écurie à deux chevaux, remise et grenier à fourrage.

S'adresser rue d'Orléans, 73.

### A VENDRE

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve NANCHEUX.

### AUX ÉLÉGANTS

### CHEMISERIE MODÈLE

### M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

Etude de M<sup>e</sup> CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

### VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Par suite de saisie-exécution,

Le Jeudi 9 Octobre 1884, à 4 heures après midi,

A Saumur, rue St-Nicolas, au domicile de M. Broizier, revendeur-ébéniste.

Il sera vendu :

Vaisselle, verrerie, pot et cuvette, suspensions de lampe, abat-jour, linge de corps ;

Tables, chaises, comptoir, glaces, coupons de coutil, armoires, bois de lits, table en noyer, bureau en noyer, tables de nuit, bidets, table de toilette, appliques, coffret à cinq tiroirs, commode en noyer, chaise d'enfant, étagère, sommiers à ressorts, stores de croisée, porte-manteaux ;

Un lot de noyer à plaquer, caisses d'emballage, coffre à avoine et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (734)

Les personnes qui auraient affaire à la Vicomtesse de CAQUERAY, sont priées d'écrire à M. DOUCÈRE, à la Salle, Montreuil-Bellay, ou à elle-même, Palais Millie-Christine, Nice. (733)

**A VENDRE** pour cause de maladie, un Journal républicain quotidien et une imprimerie à vapeur, l'un et l'autre en plein rapport, dans le chef-lieu d'un département de l'Est.

Bénéfices nets : 20,000 fr. par an. Ecrire à l'adresse A. B., agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

### MANUFACTURE

### DE PIANOS et HARMONIUMS

### L'ÉPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur. Adresser les demandes au bureau du journal.

### AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

### A LOUER

Pour Noël 1884

### L'AUBERGE

Rue du Portail-Louis, 36,

Ayant pour enseigne :

### AU RAISIN DE BOURGOGNE

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

### A GÉNER

### Un Fonds de Commerce

D'ÉPICERIE, MERCERIE, ETC.,

Situé aux Rosiers (Maine-et-Loire).

S'adresser à M. MATIFAS, qui l'exploite actuellement. (732)

### A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉPART,

### TROIS CHEVAUX

De selle et d'attelage,

Avec garantie.

S'adresser chez M. RAIMBAULT, maréchal, 40, rue de la Fidélité.

### A LOUER

Pour la Saint-Jean 1885,

### LE MAGASIN

Occupé actuellement par M. MOURAUX, Grande-Rue, n<sup>o</sup> 1.

S'adresser chez M. LARDÉ, dans la même maison. (611)

### CONTENTIEUX, RECouvreMENTS

### C. BONNIN

40, rue Saint-Nicolas, Saumur

Renseignements Commerciaux

Un homme sérieux demande un emploi comme comptable. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une femme de chambre sachant coudre et repasser. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une femme de chambre, une bonne travailleuse, âgée d'environ 30 ans ; et un homme pour soigner un cheval et pour aider dans le jardin. S'adresser au Château de la Salle, Montreuil-Bellay. (688)

### EAU MINÉRALE NATURELLE

### VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgement du foie et de la rate, obstructions viscérales, NÉPHRITES. — Affections des voies digestives, jaunisse, gastrite, indigestion, diarrhée, constipation, COLÉSTYRINE. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc. HAUTEVILLE. — Prescrite comme Océanique. Administration de la C<sup>o</sup> concessionnaire : PARIS, 3, Boulevard Montmartre. EXIGER le NOM de la SOURCE sur le CAPSULE. Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

### Crédit à tout le Monde

PAR

### L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupis,

ANGERS

SUCCESSALE, 87, rue d'ORLÉANS, SAUMUR

La Maison de l'Épargne populaire est la seule qui délivre :

1 Bon de 20 fr. contre un versement de 5 fr. et 1 fr.	5 fr. et 1 fr.	
1 — 30 — — — — —	7 50 1 —	Par semaine
1 — 40 — — — — —	10 — 1 50	
1 — 50 — — — — —	12 50 1 50	jusqu'à parfait paiement.
1 — 60 — — — — —	15 — 2 —	
1 — 80 — — — — —	20 — 2 50	
1 — 100 — — — — —	25 — 3 —	
1 — 120 — — — — —	30 — 3 50	
1 — 140 — — — — —	35 — 4 —	
1 — 160 — — — — —	40 — 4 50	
1 — 180 — — — — —	45 — 4 50	
1 — 200 — — — — —	50 — 5 —	

Pour une somme supérieure à 200 fr., les clients sont priés de s'adresser au siège de l'Administration, où il leur sera fait des conditions spéciales.

La Maison de l'Épargne populaire livre à l'abonnement, au même prix qu'au comptant, les Marchandises ci-après, savoir :

Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie, Glace, Meuble et Literie, Nouveauté, Toile, Draperie, Soierie, Confection pour hommes, dames et enfants, Chaussure, Chapellerie, Lingerie, Mode, Machine à coudre, Articles de Ménage, etc.

En un mot tout ce qui concerne le Ménage et la Toilette.

NOTA. — Les employés chargés de faire la recette chez les clients sont munis d'une autorisation spéciale du Directeur de la Maison.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

### CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR					
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct. soir.
3 heures	8 minutes du matin, express-poste.												
6 —	55 — — — — — matin (s'arrête à la Possonnière)	6 05	7 24	9 —	1 15	3 45	7 50	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10
9 —	13 — — — — — matin, omnibus-mixte.	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8 —	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	—
1 —	25 — — — — — soir,	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	—
4 —	32 — — — — — — express.	6 39	7 52	9 28	1 46	4 27	8 24	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39
7 —	15 — — — — — — omnibus.												
10 —	36 — — — — — — (s'arrête à Angers)												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR					
3 heures	26 minutes du matin, direct-mixte.	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.
8 —	31 — — — — — — omnibus.	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45	5 50	12 50
9 —	37 — — — — — — omnibus.	6 43	7 55	2 2	4 50	8 44	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	6 38	1 28
12 —	48 — — — — — — express.	7 02	8 14	2 11	5 —	8 51	6 07	9 18	1 31	4 37	8 04	6 55	1 36
4 —	48 — — — — — — soir, omnibus-mixte.	7 14	8 26	2 19	5 4	8 59	6 19	9 45	1 52	5 04	8 30	7 50	2 52
7 —	4 — — — — — — omnibus (s'ar. à Tours)	7 29	8 42	2 32	5 19	9 16	6 27	9 53	2 04	5 16	8 40	8 49	3 30
10 —	24 — — — — — — express-poste.						7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	9 24	4 31
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.													

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.